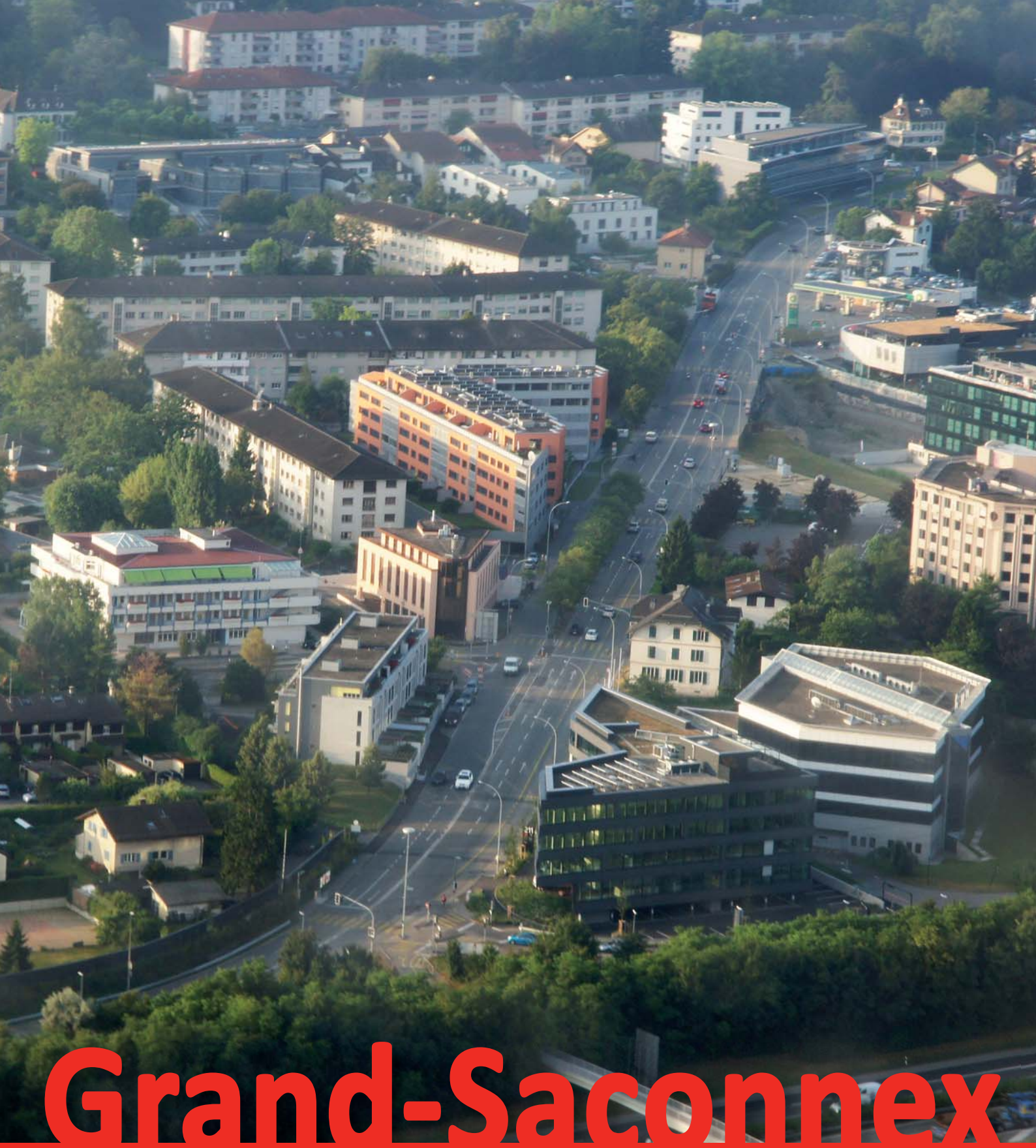

Grand-Saconnex *informations*

GSI n° 47 - novembre 2013 - parution mensuelle

Ville du Grand-Saconnex

sommaire

adresses utiles 2

actualités communales 3-10

personnel communal 11

conseil municipal 11

notre planète 12 - 13

avis divers 14- 15

agenda 16

Couverture : la route de Ferney

impressum

Journal édité par l'administration communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Bérengère Delfolie
Couverture : Jean-Jacques Kissling
Crédits photos : Bérengère Delfolie, Brian Haugen, Anne Blanchet, Bertrand Favre
Impression : Imprimerie Genevoise SA
5'400 exemplaires sur papier 100 % recyclé

Prochaine parution le 2 décembre 2013

adresses utiles

Mairie : administration, finances
Route de Colovrex 18 - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 01
info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
vendredi de 8 h à 16 h (sans interruption)

Cartes d'identité : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h 30
vendredi de 8 h à 15 h (sans interruption)

Arrondissement de l'Etat civil « Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy »
Mairie de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy
Tél. 022 758 03 20 - fax 022 758 03 22
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous

Service technique
Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 02
Heures d'ouverture : idem Mairie, location de salles de 8 h à 11 h 30

CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours
Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale - tél. 0800 1218 18 - fax 022 929 70 77
Corps intercommunal de contrôleurs du stationnement - tél. 022 929 70 70
Chemin Edouard-Sarasin 47

Gendarmerie - poste de Blandonnet
Tél. 022 427 93 21

Institution genevoise de maintien à domicile
Antenne de maintien à domicile (AMD)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 34
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 39 90

Paroisse des 5 communes (protestante) Tél. 022 798 07 97
Chapelle des Crêts
Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Pasteur : Andreas Fuog Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique
Eglise Saint-Hippolyte
Chemin Auguste-Vilbert
Cure : route de Ferney 165
Abbé Alain-René Arbez, curé Tél. 022 798 80 86

Grand-Saconnex
european energy award
Cité de l'énergie

La patinoire saison 2013-2014

Cette année encore et pour le plus grand plaisir de tous, la campagne du Château va accueillir la patinoire temporaire, du samedi 16 novembre 2013 au dimanche 2 mars 2014.

600 m2 de glace vous attendent pour un moment en famille, entre amis ou pour faire du sport.

L'entrée à la patinoire est gratuite. La location des patins coûte CHF 2.- (possibilité d'acheter un forfait de 12 locations pour CHF 20.-).

La patinoire sera ouverte toute la journée du mardi au dimanche, fermée le lundi. L'inauguration aura lieu le samedi 16 novembre 2013 à 16h00.

Place au sport : des cours d'initiation au patinage et au hockey, ouverts à toutes et à tous, tous âges confondus sont également prévus tout au long de la saison. Les horaires seront disponibles sur internet et à la patinoire.

Tous les samedis matins de 9h à 10h auront lieu les entraînements des filles qui souhaitent s'initier ou pratiquer le hockey avec un encadrement par des professionnels de Genève Futur Hockey. Un match de la ligue féminine de hockey sera joué le dimanche matin de 9h à 10h (pour tout renseignement : info@genevefuturhockey.ch).

Cette année, à nouveau, vous pourrez vous restaurer à la « Yourte aux fondues » qui proposera, outre son excellente fondue, boissons et petite restauration.

Nous nous réjouissons de vous accueillir très nombreux à la patinoire du Château !

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site internet de la commune www.grand-saconnex.ch, rubrique sports.

Dès le samedi 16 novembre
Horaire :
Lundi : fermé
Mardi : 10 h à 20 h
Mercredi : 10 h à 20 h
Jeudi : 10 h à 20 h
Vendredi : 10 h à 21 h
Samedi : 10 h à 21 h
Dimanche : 10 h à 19 h

Le Vendée Globe

Jeudi 14 novembre à 20h, vous aurez l'occasion d'assister à une ciné-conférence sur le Vendée Globe en présence du navigateur genevois Dominique Wavre.

Le Vendée Globe fondé en 1989 par Philippe Jeantot, est devenu la course de tous les superlatifs, l'épreuve de voile hauturière. Son parcours et son concept parlent d'eux-mêmes : il s'agit de faire le tour du monde à la voile en solitaire, sans escale et sans assistance, avec un départ et une arrivée aux Sables d'Olonne, en Vendée. C'est la compétition sportive la plus longue au monde et certainement l'une des plus difficiles.

Dominique Wavre, né à Genève, passionné par la voile, compte aujourd'hui parmi les marins les plus expérimentés de la voile océanique. En 2012, il a pris le départ de son quatrième Vendée Globe, bouclant ainsi son dixième tour du monde à la voile. En terminant septième le 8 février dernier, il est devenu le navigateur à avoir terminé le plus grand nombre de courses autour du monde de tous les temps.

Ciné-conférence Le Vendée Globe
Jeudi 14 novembre 2013 à 20h
Salle communale des Délices - entrée libre - buvette

Nuit du conte

Vendredi 8 novembre 2013 aura lieu à la Ferme Sarasin, la Nuit du Conte en Suisse en collaboration avec les Conteurs de Genève du Mouvement des Aînés (MDA). Cette nouvelle édition sera placée sous le signe de l'humour comme son titre « Histoire de rire » l'indique !

de 15h30 à 16h	salle C105	Rock and roll des gallinacées*	3- 4 ans
**Groupes: inscription obligatoire : 022 879 80 20*			
de 16h45 à 17h30	salle C105	Drôlerie en vrac	4 - 5 ans
	salle C105	Les animaux farceurs	6 - 7 ans
	salle C105	À voleur, voleur et demi	8 - 10 ans
18h à 18h30	salle de Saconnay	Les cot cot girls	dès 7 ans, tout public
de 19h à 19h30	salle de Saconnay	A nous trois, le compte est bon !	dès 7 ans, tout public
de 20h à 20h45	salle de Saconnay	Un couple peu ordinaire	ados et adultes
de 21h à 21h45	salle de Saconnay	Rira bien qui rira le dernier	ados et adultes

Petite buvette organisée par la Ruche (la société des colonies de vacances) : soupe, pain et fromage offerts par la commune !

Nuit du conte en Suisse vendredi 8 nov. 2013
Ferme Sarasin
entrée libre
buvette

Un mégot, c'est pas beau !

Grand succès pour la campagne de sensibilisation organisée durant la semaine du 14 octobre dernier.

Les deux mégots géants qui se sont promenés dans les rues du Grand-Saconnex afin de faire de la prévention, ont distribué plus de 1'300 cendriers de poche.

Le résultat du concours « combien de mégot sont exposés dans ce récipient ? » sera communiqué au gagnant directement mais nous en parlerons dans un prochain numéro.

Et rappelez-vous : un mégot, ce n'est pas beau ! Faites un geste citoyen et cherchez le cendrier le plus proche ou utilisez votre cendrier de poche.

Nos remerciements à toutes les personnes qui ont participé au succès de cette campagne et une mention spéciale à Mme Dan, habitante du Grand-Saconnex qui nous avait signalé le problème en 2012 et qui nous a inspiré cette action.

Dégustation d'artichauts

Dans le cadre de la semaine du goût qui a eu lieu la semaine du 16 septembre dernier, une dégustation d'artichauts et autre découvertes a été organisée par l'administration communale, le DSR et Fourchette verte.

Jeudi 19 septembre, sous le préau couvert de l'école du Pommier, de nombreux enfants ont dégusté les plats préparés à base d'artichauts, de cardons et de topinambours. A la fin de l'événement, il ne restait plus rien ! Preuve en est que si on apprête bien les légumes, les enfants les mangent !

Un grand merci à la ville de Carantec, jumelée avec le Grand-Saconnex, qui a offert les artichauts. Chaque participant est ainsi reparti avec un artichaut breton.

Le parc du Pommier

Samedi 21 septembre 2013 de 10h à 12h30, le parc du Pommier a été inauguré en présence des autorités communales, de Mme Michèle Kunzler, Conseillère d'Etat, de M. Philippe Ramseier, architecte, des artistes qui ont réalisé les œuvres d'art du parc ainsi que des nombreuses personnes qui ont travaillé sur ce chantier.

Il faisait beau, il faisait chaud, juste ce qu'il faut, comme dans la chanson d'Henri Dès ! Plusieurs centaines de personnes étaient présentes pour participer à cet événement. Le lâcher de ballons a émerveillé les enfants et amusé les grands. Chaque ballon était équipé d'une carte-réponse. Les trois ballons qui sont arrivés le plus loin et dont la carte aura été renvoyée à la Mairie, gagneront un prix.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous avons déjà reçu quelques réponses. Un ballon retrouvé du côté de la Gruyère, un autre vers Grenoble à 2240 mètres d'altitude et celui qui curieusement s'est retrouvé dans un poulailler à Viry, en France voisine !

La manifestation a continué en musique avec Seven Art et l'Ensemble folklorique de la Colombière, un magicien sur échasses a fait le spectacle et un apéritif a été offert à la population présente.

Par ces quelques lignes, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la création et à l'aménagement de ce parc et nous remercions tout particulièrement les Saconnésiens qui sont venus le 21 septembre découvrir ce nouvel espace qui désormais leur appartient.

Le parc du Pommier est agrémenté de deux œuvres artistiques, qui ont été choisies par le Fonds de Décoration communal. Ci-dessous les deux artistes présentent leurs œuvres.

« Murmure » et « Nuage » - Anne Blanchet, 2013

Au Parc du Pommier, la rigueur, l'économie et l'équilibre du plan architectural de M. Philippe Ramseier sont mis en vibration par deux œuvres relevant de l'infime et de l'éphémère.

Les Bancs :
Vibration, au sens premier, pour « MURMURES » : une musique non sonore est introduite au cœur de deux bancs préparés situés au pied du mur ouest. C'est une installation tactile avant d'être auditive. On ne la perçoit que lorsqu'on s'y assied.

Le cœur d'un banc pulse selon différentes émotions, tantôt fort et rapide, tantôt à peine perceptible. Dans l'autre banc, ce sont différentes musiques non sonores qui se sont glissées : gongs, trots, vagues, percussions, etc. Ces musiques intérieures aiguisent notre sensibilité et nous ouvrent aux détails du parc.

Le Nuage :
Vibration également dans l'agitation des milliards de gouttelettes (3 microns env.) qui forment le « NUAGE ». Les infinis mouvements d'envolée et de retombée, les remous, les tourbillons, les vagues soudain s'évanouissent pour laisser réapparaître le parc. Cette immense sculpture d'air et de vents trouble le regard, masque la vue, mais incite à poser un regard sans cesse renouvelé sur le lieu.

La lumière et le mouvement constituent la base de tout mon travail. Ce NUAGE est ma deuxième chorégraphie de lumière. Les rayons suivent ses contours, mais ils y pénètrent aussi par tout un système de réflexions, révélant le rôle du vent et des courants par des zones ombrées ou étincelantes. La nuit, comme une immense flamme, le nuage prend un aspect féerique.

Anne Blanchet

« Blocs et motif » - Philippe Deléglise, 2013

Le site se trouve sur une ancienne moraine. L'œuvre se compose de trois blocs erratiques et d'un motif de bassin à degrés taillé à l'identique sur chaque bloc.

Le dispositif aborde le thème de la migration suggéré par le riche éventail de population du quartier. Les blocs erratiques, littéralement des blocs errants, déplacés par le glacier du Rhône ou celui de l'Arve, reposent, loin de tout effet monumental, et dialoguent avec la résille d'arbres fruitiers qui quadrille le parc.

Les trois blocs sont positionnés sur une trame conforme à celle du verger mais pivotée et réorientée sur l'axe nord-sud, mémoire de leurs pérégrinations. L'espace entre les blocs ainsi que la proportion des réservoirs taillés sur chacun d'eux renvoient aux dimensions de la parcelle. Ils permettent de vérifier visuellement une similitude de rapports d'échelle en même temps qu'une différence axiale et peut-être même axiologique, convoquant l'ici et l'ailleurs.

Le motif – la forme des réservoirs – un plan horizontal entouré d'une bordure en gradin est un rappel de la place publique située au pied du parc. Il évoque autant l'agora antique que le ghat – les marches entourant le bassin des temples indous –. Mais le motif n'est pas qu'un ornement, un thème décoratif; il est aussi un réceptacle destiné à recueillir l'eau du ciel et capable alors de former une image. Il fonctionne à la façon du templum des oracles antiques : un morceau de (ciel) vide, cadré, ouvert aux signes qui le traversent. Le motif est, au sens premier, ce qui met en mouvement, un mobile d'ordre intellectuel, une raison d'agir. Il relance ici une invitation à l'accueil et au partage inscrits dans l'aménagement général du parc. Par analogie, l'agora recueillera les diverses expressions d'une communauté et lui renverra l'image de son savoir-vivre.

Philippe Deléglise

Être en sécurité chez soi

Mardi 24 septembre 2013 à 14h, les aînés du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy qui avaient répondu présents à l'invitation, se sont rendus à la salle communale des Délices pour assister à une conférence sur la thématique de la sécurité.

Pour ceux qui n'ont pas pu être présents, voici quelques conseils et les coordonnées des services concernés par ce sujet.

La police cantonale s'est exprimée et a rappelé aux personnes présentes les règles simples à observer pour éviter les arnaques à l'astuce, les cambriolages. Ils ont abordé les différentes manières dont les escrocs abordent les aînés (fausse famille, faux policiers, etc.). Il faut faire preuve de vigilance et se méfier ; en cas de doute, contacter la police municipale au 0800 1218 18 ou la police cantonale au 117.

Être en sécurité chez soi, cela concerne aussi l'intérieur de chacun, qu'il soit pratique et permette le plus longtemps possible de rester à domicile en toute sécurité. C'est donc l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile) anciennement la FSASD, qui a continué la présentation. Le service d'ergothérapie et le service de la sécurité à domicile étaient présents pour parler de leurs prestations.

Les ergothérapeutes ont présenté les objets qui peuvent rendre votre quotidien plus facile et qui préservent votre autonomie à domicile, comme par exemple une planche de bain, un tapis antidérapant etc.

La sécurité à domicile a fait une démonstration de son appareil de sécurité, qui permet d'appeler à l'aide en cas de besoin en appuyant sur sa montre bracelet ou collier. Il a également présenté le système de signalisation lumineuse pour les personnes malentendantes.

Nous espérons que cette conférence a permis aux personnes présentes d'avoir toutes les informations nécessaires pour se sentir plus en sécurité chez elles.

Police cantonale
Urgence police
Tél. 117

Police municipale du Grand-Saconnex
Tél. 0800 1218 18

Imad
(Institution genevoise de maintien à domicile (anciennement FSASD)

Ligne d'accueil des demandes (LAD)
Tél. 022 420 20 00

Centre de maintien à domicile Pâquis
Rue de Lausanne 45-47a
1201 Genève
Tél. 022 420 20 12

Sécurité à domicile
La sécurité à domicile permet d'appeler à l'aide en cas de besoin, de manière simple, à tout moment et en toute circonstance.
Tél. 022 420 24 00

Ergothérapie
L'ergothérapie met en œuvre une large palette de moyens et de traitements qui permettent d'acquérir ou de récupérer une autonomie optimale dans votre quotidien.
Tél. 022 420 24 00

www.imad-ge.ch

Un employé très sportif !

Michaël Fischer, 33 ans - portrait d'un employé communal très sportif, récent vainqueur des courses du Vignoble de Soral (22.9 km) et du Mandement de Satigny (22 km).

Mardi 15 octobre, 6h45 : arrivée au CVHS (centre de voirie, horticole et de secours) de Michaël Fischer au pas de course, en tenue de sport… il court depuis Aire-la-Ville où il habite, à une douzaine de kilomètres. Le temps d'une douche et de s'habiller pour commencer sa journée comme jardinier- paysagiste. A 16h30, le retour à la maison se fera également à la course.

Entre tonte, taille et plantation, Michaël nous a accordé un entretien.

Combien de kilomètres courez-vous par semaine ?

Pour l'instant environ 70 km. Je commence à faire des courses plus longues (semi-marathon) et prépare un marathon. Je me suis inscrit au marathon de Lausanne le 27 octobre, ce sera l'occasion de voir, je n'ai jamais couru plus de 35 km, même à l'entraînement.

Quelle est votre distance préférée ?

20 km ! Je me sens très à l'aise et j'ai fait mes meilleurs résultats sur cette distance.

Depuis combien d'années pratiquez-vous la course à pied ?

Depuis 4 ans, mais j'ai toujours été sportif. De 1994 à 2009, j'ai fait énormément de VTT, ai été plusieurs fois champion genevois. A 23 ans, j'ai gagné la Coupe suisse dans cette discipline.

En 2009, j'ai abandonné le VTT et commencé la course à pied. J'ai fait mon premier tour du canton (une course en 4 étapes de 8-10km). J'ai pris goût et n'ai plus arrêté depuis.

Quels sont les avantages de la course à pied ?

On peut s'entraîner partout, à n'importe quelle heure, seul et cela prend peu de temps. C'est peu cher, au niveau de l'équipement. Et c'est compatible avec une vie de famille (ndlr : Michaël a 2 filles de 9 et 6 ans et un fils de 2 ans et demi).

Êtes-vous membre d'un club et avez-vous un coach ?

Non, je ne suis pas membre d'un club. Je m'entraîne complètement de manière autonome et cours toujours seul.

Que conseillez-vous aux personnes qui ont envie de se lancer dans ce sport ?

Commencer doucement, par des distances raisonnables, être régulier et patient pour obtenir des résultats, ne pas avoir peur des courbatures, acheter de bonnes chaussures. La course, c'est ingrat au début et peu à peu on y prend du plaisir. Il faut donc persévérer.

Quel sont vos objectifs pour 2014 ?

Faire de bons résultats aux courses genevoises du début de saison, dans quelques semi-marathons et à Morat-Fribourg.

Merci Michaël et bonne chance pour vos prochaines courses !

personnel communal

Engagements

Engagement au Service technique

M. Fabien Pfaffhauser a été engagé en qualité d'architecte au service technique, à 80 %, afin de renforcer l'équipe en place. M. Pfaffhauser a débuté son activité le 1er septembre 2013.

Engagement à la Police municipale

M. Daniel Salvan a été engagé en qualité d'appointé à la police municipale, à 100 %, afin de renforcer l'équipe en place. M. Salvan a débuté son activité le 1er octobre 2013.

Le Conseil administratif leur souhaite la bienvenue au sein de l'équipe de la ville du Grand-Saconnex.

conseil municipal

Séance du Conseil municipal du 16 septembre 2013

En ouverture de séance, Mme Alvina Garcia Martin a prêté serment devant le bureau du Conseil municipal, elle succède ainsi à Mme Carole Ammane Studer, démissionnaire.

Le Conseil municipal a accepté la motion pour la protection du patrimoine arboré communal et l'a renvoyée au Conseil administratif pour étude.

Séance du Conseil municipal du 14 octobre 2013

En ouverture de séance, M. Francisco Bradley a prêté serment devant le bureau du Conseil municipal et a rejoint sa place au sein du Conseil municipal, sous les applaudissements de l'assemblée. il succède à Mme Lisa Mazzone, démissionnaire.

Décisions du Conseil municipal :

Le Conseil municipal a renvoyé à la commission prévention, sécurité l'étude de la motion « Pour répondre aux besoins sécuritaires actuels et futurs de la commune».

Il a ensuite renvoyé au Conseil administratif la pétition « Non à la fermeture du bar Le G » afin que ce dernier la transmette au propriétaire du bâtiment, pour information.

Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront les lundis 11 novembre* et 9 décembre 2013.
* questions du public au Conseil municipal

Nous rappelons que les séances sont ouvertes au public et que les procès-verbaux adoptés par le Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune.
www.grand-saconnex.ch

Un effort pour l'environnement
Réduction des

Chaussées qui ne seront plus déneigées ni salées :

- chemin Jaques-Attenville (partiel) n° 13D à 10
- chemin Alfred-Betems n° 1 à 12
- impasse du chemin de Bois-Brulé n° 1 à 20, n° 6 excepté
- chemin de Bonvent n° 22 à 46
- chemin de la Charrue n° 1 à 18
- chemin des Corbillettes (partiel) n° 36 à 48
- impasse du chemin de l'Erse n° 4 à 8A
- impasse de la route de Ferney 149 à 149I
- impasse du chemin des Fins (partiel) n° 5 à 9B, 11 à 23 et 25 à 25B
- rue Alberto-Giacometti (partiel) n° 19 à 33
- chemin du Jonc (partiel) n° 32 à 44A
- chemin des Manons n° 2 à 25
- parc des Mayens n° 1 à 64
- chemin des Massettes n° 2 à 31
- chemin de la Métairie n° 1 à 45
- chemin du Pastel n° 2 à 64
- chemin du Pré-Carbeux n° 3 à 25
- chemin des Préjins 17A à 24 et boucle de 5A à 5H
- impasse du chemin des Préjins n° 12, 14, 16 et 18
- chemin du Prunier n° 1 à 17
- chemin de Sandédis n° 2 à 15
- chemin Henri-Schmitt n° 1 à 14
- impasse du chemin Taverney n° 1, 3, 5
- impasse du chemin Terroux n° 27 à 31A
- impasse de la Voie-de-Gex n° 13 à 53
- impasse de la Voie de-Gex n° 4A à 6
- et autres impasses et petits chemins

Un plan de déneigement sera intégré ultérieurement au site internet de la commune et distribué au moyen d'un flyer tout-ménage.

Dès cet hiver, les travaux de salage et de déneigement seront réduits. Cette décision vise à diminuer notre impact sur l'environnement, conformément aux mesures et à la mise en place de l'agenda 21 communal.

En effet en réduisant l'utilisation des véhicules de salage et de déneigement, la commune réduit la pollution de l'air et minimise l'impact du sel sur l'environnement.

Dès lors, la commune a pris la décision de limiter le déneigement et le salage aux routes, trottoirs et cheminements très fréquentés, à savoir par ordre de priorité :

- les routes empruntées par les transports en commun ;
- les axes principaux qui permettent d'entrer en Ville de Genève ;
- les routes principales qui desservent les zones à forte densité de population ;
- les routes et cheminements permettant d'atteindre les infrastructures communales ;
- les parcours piétonniers très fréquentés permettant notamment d'atteindre les arrêts de bus ;
- les arrêts de bus, les passages piétons ;
- les pistes cyclables.

Y compris les zones à risques (rampes, dévers, etc) et les écoulements de route. Suite en page 13.

surfaces déneigées et salées

Concernant les préaux d'école, un déneigement minimum sera effectué afin d'assurer les accès aux entrées des bâtiments, selon les normes édictées par le Département de l'Instruction Publique (DIP). L'épandage de sel sera également limité afin de minimiser les risques d'accidents (toxicité relative à l'éventuelle ingestion par les enfants de neige contenant du sel).

Les routes et chemins secondaires ne subissant pas un important trafic, la commune estime que ceux-ci peuvent s'accommoder de ne pas être déneigés, ni salés. Ceux-ci restant praticables, à condition bien sûr que leurs utilisateurs soient équipés en conséquence. Les automobilistes se doivent donc d'adopter une conduite prudente et d'équiper leurs voitures de pneus neige.

Bien entendu, en cas de neige, il est recommandé d'utiliser en premier lieu les transports en commun. Ceci afin d'alléger le réseau routier et d'en faciliter la fluidité.

Lors de déplacements à pied, il est également préférable de se munir de bonnes chaussures antidérapantes. Au besoin il est possible de rajouter des crampons escamotables sous celles-ci.

Pour rappel, il incombe aux propriétaires d'immeubles ou régies (par l'entremise des concierges, locataires d'arcades, mandataires, etc) de déneiger au plus tôt les voies d'accès (au moins 2 mètres de largeur) situées le long des bâtiments leur appartenant (loi cantonale F3 15.04).

Les containers doivent en tout temps être accessibles pour que la levée des déchets soit facilitée.

Chaque mois un conseil pour vous aider à mieux recycler.

Dans votre journal, mais aussi aux éco-points communaux, vous retrouverez ce conseil.

Prenez le temps de le lire ! En effet, si chacun se mobilise, de grands résultats seront à la clé !

Les Lions de Genève

Après une pause estivale, Les Lions de Genève ont repris le championnat. Le premier match a eu lieu le 5 octobre contre Bâle ; après une première mi-temps laborieuse, les champions en titre ont remporté ce premier match à domicile.

Billets gratuits

La Mairie a le plaisir de vous annoncer que 10 billets sont disponibles à la réception de la Mairie pour chaque match des Lions de Genève joué à domicile.

Les places sont gracieusement offertes aux habitants du Grand-Saconnex. Pour profiter de ces billets, il vous suffit de passer à la Mairie du Grand-Saconnex, 18, route de Colovrex aux heures d'ouverture au public.

Pour les dates des matchs à domicile :
www.lionsdegeneve.ch

Conditions :

- habiter au Grand-Saconnex ;
- présenter une pièce d'identité ;
- 2 billets au maximum seront délivrés par match et par personne durant la saison 2013-2014 (début le 5 octobre 2013 et fin du championnat régulier le 4 avril 2014) ;
- chaque habitant a la possibilité de profiter 2 fois de cette offre durant la saison ;
- pas de réservation par téléphone ;
- les billets sont délivrés aux premiers habitants qui viennent les chercher ;
- les billets sont disponibles au plus tôt 10 jours avant la rencontre.

LIONS de Genève
powered by Grand-Saconnex Basket

Concours hippique

30 billets gratuits pour la journée et la soirée du vendredi 13 décembre pour le concours hippique international de Genève à Palexpo. Ils seront disponibles dès le jeudi 14 novembre à la réception de la Mairie jusqu'à épuisement du stock, sur présentation d'une pièce d'identité, à raison d'un billet par famille.
www.chi-geneve.ch

facebook

Retrouvez votre commune sur Facebook
www.facebook.com/GrandSaconnex

Véhicules électriques

La commune du Grand-Saconnex est attentive au choix des ses véhicules de travail. C'est pour cette raison qu'un troisième véhicule électrique a enrichi le parc automobile de la ville.

Ces véhicules servent en priorité au travail du service de la voirie et des parcs.

L'îlotier vert utilise un de ces véhicules pour la récolte des déchets sauvages sur le territoire communal. Le service des parcs, quant à lui, utilise 2 véhicules pour l'arrosage des massifs floraux et des candélabres.

FC Grand-Saconnex recherche des bénévoles

Votre club de football, avec plus de 400 membres, a besoin de soutien.

Notre structure essentiellement basée sur le bénévolat a besoin de forces nouvelles et de soutien au sein de ses différentes commissions.

En cette période de réorganisation importante avec de nouveaux succès déjà engrangés et ceux à venir, nous devons nous appuyer sur de nouvelles bonnes volontés.

Nos besoins sont aussi nombreux que variés, tels secrétariat, manifestations, matériel, trésorerie, sponsoring, communication, etc.

Venez vivre votre club de l'intérieur en offrant un peu de votre temps dans une activité sportive riche en émotion.

Pour ce faire, il suffit de vous annoncer au tél. 022-798.74.00 ou encore via notre adresse email : administrator@fc-gd-saconnex.com

Dans la joie de vous accueillir prochainement au sein de l'une ou l'autre de nos commissions, nous vous souhaitons un bel automne.

Le comité du FC Grand-Saconnex

Orchestre de la Suisse Romande Saison 2013-2014

Pour chaque répétition générale de l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR), 10 cartes sont disponibles pour les Saconnésiens, à la réception de la Mairie. Les premiers arrivés seront les premiers servis !

Conditions :

- une carte peut être retirée au maximum 3 jours ouvrables avant la répétition ou conférence choisie ;
- une caution de CHF 50.- est exigée ;
- la carte doit être rendue dans un délai de 2 jours maximum après la répétition ou conférence choisie ;
- la caution est rendue dès la restitution de la carte.

Les répétitions des concerts ne sont ouvertes qu'aux membres de l'AOSR et à bien plaire. Pour diverses raisons liées à l'imprévu, le chef peut décider de les mener à huis-clos.

Avant tout répétition générale, il s'impose donc de téléphoner au n° 1600/rubrique 5 ou de consulter le site www.amisosr.ch/rubrique actualités, le matin même pour ne pas risquer de vous trouver devant porte close.

Dates des répétions générales et des conférences sur **www.amisosr.ch**

Erratum

GSI du mois d'octobre, une erreur s'est glissée dans l'article Billets gratuits du Genève Servette Hockey Club. Le logo inséré était celui du FC Servette. Toutes nos excuses pour cette méprise.

agenda novembre 2013

samedi 2 novembre

Match de basket LNA - Les Lions de Genève vs Energy Investments Massagno
Salle du Pommier à 17h30 - *organisation : Les Lions de Genève - www.lionsdegeneve.ch*

samedi 2 novembre

Ateliers interactifs autour de l'écriture de 14h à 18h - spectacle des Arti'show (improvisation théâtrale) dès 20h
Salle communale des Délices - *organisation : association Ptolémée*

vendredi 8 novembre

Match de basket LNA - Les Lions de Genève vs Union Neuchâtel Basket
Salle du Pommier à 19h30 - *organisation : Les Lions de Genève - www.lionsdegeneve.ch*

lundi 11 novembre

Conseil municipal - questions du public au Conseil municipal **-** salle communale des Délices à 20 h

jeudi 14 novembre

Le Vendée Globe, ciné-conférence de Dominique Wavre
Salle communale des Délices à 20h - entrée libre - buvette - *organisation : administration communale*

samedi 16 novembre

Concours Multitalents - tu joues d'un instrument, tu fais de la magie, de la danse ? Viens te tester devant un jury !
Salle communale des Délices à 19h - Inscription au 079 203 11 22 - contact@apegs.ch - CHF 10.-/adulte - CHF 5.-/ mineurs
Organisation : Association des Parents d'Elèves du Grand-Saconnex (APEGS)

samedi 16 novembre

Inauguration de la patinoire - Campagne du Château à 16h - *organisation : administration communale*

du vendredi 22 novembre au dimanche 1er décembre

Salon de la Bougie - grand choix de bougies et décorations de Noël, venez fabriquer votre bougie en cire d'abeille - atelier bricolage pour enfants les mercredis, samedis et dimanche après-midis.
Ferme Sarasin - lundi au vendredi : 10h à 20h, samedis et dimanches : 9h à 20h et dimanche 1er décembre : 9h à 18h
Organisation : Salon de la Bougie

samedi 23 novembre

Dégustation du Beaujolais nouveau - Ferme Sarasin, restaurant scolaire de 11h30 à 13h - entrée libre
Organisation : Les Libéraux-Radicaux du Grand-Saconnex (PLR)

samedi 23 novembre

Match de basket LNA - Les Lions de Genève vs Fribourg Olympic
Salle du Pommier à 17h30 - *organisation : Les Lions de Genève - www.lionsdegeneve.ch*

dimanche 24 novembre

Brunch musical
Centre de loisirs et de rencontres de 10h à 14h - CHF 10.-/adulte, CHF 5.-/enfant
Organisation : centre de loisirs et de rencontres - www.clgrandsac.ch - tél. 022 798 06 72

mercredi 4 décembre

Loto de Noël pour tous les enfants à partir de 6 ans
Ferme Sarasin, locaux de la ludothèque le grand sac de 9h30 à 11h30
Organisation : ludothèque le grand sac - www.legrandsac.com - legrandsac@hotmail.com - tél. 022 788 10 07